Carnets et avis

LE CARNET

Avis de décès

BONDUES

Le Seigneur a accueilli dans sa Paix et sa Lumière

Françoise MAILLET

née ROMMEL

décédée à Marcq-en-Baroeul le 31 octobre 2023, à l'âge de 91 ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 4 novembre 2023 à 10 h 30, en l'église Saint-Vaast à Bondues suivie de l'inhumation au cimetière du dit lieu dans le caveau de famille.

Assemblée à l'église 10 h 15 L'offrande tiendra lieu de condolèances.

De la part de

Edouard MAILLET †, son époux,

Anne-Françoise et Bruno FERNET-MAILLET Sophie et François-Xavier DEVILDER-FERNET, Constance, Louise, Jacques, Mathilde et Augustin SALMON-FERNET, Adrien, Valentine,

Denis et Elisabeth MAILLET-CHATELAIN, Marine et Jérémie COHEN-MAILLET, Sacha, Ruben, Léo, Alexandre et Florine MAILLET-LEPLAT, Léa, Lucie, Charles et Alizée MAILLET-LANDEL,

Hortense, Félix, Margaux et Pierrick NANOT-MAILLET, Victoire, Véra,

Olivier MAILLET,

Catherine et Jean-Luc GIMONNET-MAILLET, Louis GIMONNET,

ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

les familles MAILLET, ROMMEL, COUTARD, LECHERE,

la direction et le personnel de l'Ehpad "Les Marronniers" à Marcq-en-Baroeul

Pompes Funèbres Franck et Marie MARTIN MARCQ-EN-BARŒUL - 6, rue du Lazaro 303.20.89.89.46

LÉGALES

Tarification conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales

ANNONCES ADMINISTRATIVES

AVIS ADMINISTRATIFS



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION **VALENCIENNES METROPOLE**

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

PRISE EN CONSIDERATION D'UN PROJET D'AMENAGEMENT – SAINT-SAULVE ZI N^4 – FRICHE VALLOUREC ET SES ABORDS

Par délibération n°BC-2023-080 en date du 27 juin 2023, la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole a approuvé :
L'institution d'un périmètre de prise en considération du projet d'aménagement au titre de l'article L.424 - 1 3° du code de l'urbanisme sur le secteur dit « ZI n°4 VALENCIENNES-SAINT-SAULVE » à Saint-Saulve et Bruay-sur-l'Escaut. Ce périmètre est institué pour une durée de 10 ans, et permet de surseoir à statuer aux demandes d'autorisation d'urbanisme. La délibération n° BC-2023-080 fera l'objet d'un affichage durant 1 mois à compter du lundi 6 novembre 2023 au siège de la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole ainsi qu'à l'Hôtel de Ville de Saint-Saulve et à l'Hôtel de Ville de Bruay-sur-l'Escaut. Le dossier afférent à la délibération n° BC-2023-080 pourra être consulté au siège de la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole (2 place de l'Hôpital Général – 59300 VALENCIENNES) aux horaires d'accueil du public (lundi au vendredi de 8h30 à 17h30).

MAIRIE D'AVESNES-LES-AUBERT

Par arrêté du 05 octobre 2023, le Maire d'Avesnes-les-Aubert a décidé de prescrire la modification simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme.

Cette modification porte l'adaptation de l'orientation d'aménagement et de programmation N°2 rue Henri Barbusse.

Cet arrêté est affiché et peut être consulté en mairie pendant un mois à compter du 27 octobre 2023.



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION **VALENCIENNES METROPOLE**

PRISE EN CONSIDERATION D'UN PROJET D'AMENAGEMENT - VALENCIENNES -SECTEUR MACAREZ

Par délibération n°BC-2023-058 en date du 30 mai 2023, la Communauté d'Agglomération

Par délibération n°BC-2023-058 en date du 30 mai 2023, la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole a approuvé :
L'institution d'un périmètre de prise en considération du projet d'aménagement au titre de l'article L.424 -1 3° du code de l'urbanisme sur le secteur dit « Macarez » à Valenciennes. Ce périmètre est institué pour une durée de 10 ans, et permet de surseoir à statuer aux demandes d'autorisation d'urbanisme.
La délibération n°BC-2023-058 fera l'objet d'un affichage durant 1 mois à compter du lundi en ovembre 2023 au siège de la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole ainsi qu'à l'Hôtel de Ville de Valenciennes.
Le dossier afférent à la délibération n°BC-2023-058 pourra être consulté au siège de la Communauté d'Agglomération de Valenciennes Métropole (2 place de l'Hôpital Général – 59300 VALENCIENNES) aux horaires d'accueil du public (lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30).

VIE JURIDIQUE DES SOCIÉTÉS

CRÉATIONS/CONSTITUTIONS

SCI ATHANOR

Aux termes d'un ASSP en date du 28/10/2023, il a été constitué une SCI à capital variable Aux termes d'un ASSP en date du 28/10/2023, il a été constitué une SCI à capital variable ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination sociale : SCI ATHANOR
Objet social : Acquisition, prise à bail, gestion, location et administration de tous biens mobilier et immobiliers
Siège social : 45 RUE GUSTAVE DELORY, 59195 HERIN
Capital minimum : 1 000 €
Capital initial : 1 000 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS VALENCIENNES
Gérance : Monsieur PELABON Bruno, demeurant 45 RUE GUSTAVE DELORY, 59195
HERIN

Bruno PELABON

DISSOLUTIONS/LIQUIDATIONS/CESSATIONS

Anne-Sophie OLIVIER

Administrateur Judiciaire Siret 894 197 557 000 24 72, rue Royale – BP 30178 – 59009 Lille Cedex Courriel : contact@aj-civil.fr / Tél : 07 49 16 03 06

Par jugement en date du 9 juin 2023, le Tribunal Judiciaire de LILLE a désigné Maître Anne-Sophie OLIVIER en qualité de Liquidateur Amiable de la :

SCI AMADEUS

SCI AMADEUS

Société au capital social de 1.400,00 €
Siège social : 71rue Léon Jouhaux
59290 WASQUEHAL

R.C.S. Lille Métropole 503 111 486

Le siège de la liquidation est fixé au 72, rue royale – BP 30178 – Lille Cedex. C'est à cette adresse que les correspondances devront être adressées et que les actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

RECTIFICATIFS

RECTIFICATIF

RECTIFICATIF à l'insertion parue dans LA VOIX DU NORD du 24 octobre 2023, concernant la société WARIS, 30 rue du Général Leclerc, 59120 Loos. Il y a lieu de lire 133 rue Henri Ghesquière, et non pas : 133 rue Henri Ghesquières.



MARCHÉS PUBLICS

MARCHÉS PUBLICS DE FOURNITURES

PROCÉDURES ADAPTÉES DE + 90 000 EUROS



Avis d'appel public à la concurrence

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de CAMBRAI. M. le Maire, rue de Nice, B.P. 409, 59407 CAMBRAI Cedex - Tél. : 03-27-73-21-00 - Courriel : fhanot@mairie-

cambrai.fr.
Adresse internet du profil d'acheteur : https://marchespublics596280.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : https://marchespublics596280.fr
Objet de l'accord-cadre : Fournitures de divers végétaux pour le service des espaces verts de la Ville de Cambrai.
Caractéristiques principales : Accord-cadre à bons de commande. Durée de l'accord-cadre : 1 an reconductible 2 fois dans la limite de 3 ans.
La présente consultation comporte 8 lots : Lot n°1 : Fourniture de graines - Lot n°2 : fourniture de bulbes - Lot n°3 : fourniture de végétaux - Lot n°4 : fourniture de terreau - Lot n°5 : fourniture de viaces racines nues - Lot n°7 : fourniture de mini mottes - Lot n°8 : fourniture de chysanthèmes multi fleurs.
Lieu de livraison : Les fournitures devront être livrées au Centre technique municipal - rue du Champ de Tir - ZI de Cantimpré - 59400 Cambrai - et aux jours et heures indiqués sur chaque bon de commande.

chaque bon de commande. Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

chaque bort de commande.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent:

L'accord-cadre est traité à prix unitaires. Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif suivi d'un virement. Le délai global de paiement est de 30 jours à compter de la date de réception de factures.

L'accord-cadre est financé sur les fonds propres de la commune.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché: Aucune forme de groupement n'est imposée. Le candidat pourra se présenter: soit de façon individuelle, soit sous la forme d'un groupement conjoint ou solidaire.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat: La liste des pièces exigibles est fixée à l'article 5 du règlement de la consultation.

Critères d'attribution: Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-après avec leur pondération: Valeur technique appréciée au regard des éléments figurant dans la note méthodologique (note sur 50) - Prix des fournitures (note sur 40) - Délai de livraison (note sur 10).

Type de l'accord-cadre et procédure: Accord-cadre de fournitures courantes lancé sous forme de procédure adaptée.

Date limite de réception des offres: Lundi 27 novembre 2023 à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres: 90 jours à compter de la date limite de réception des offres. Conditions pour obtenir les documents contractuels: Les documents peuvent être téléchargés à l'adresse suivante: https://marchespublics596280.fr

Conditions de remise des candidatures et des offres: Voir dans le règlement de la consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication: 30 octobre 2023.

consultation.
Date d'envoi du présent avis à la publication : 30 octobre 2023.

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉS PUBLICS



AVIS D'ATTRIBUTION

SOCIETE IMMOBILIERE GRAND HAINAUT (SIGH)
M. PIERRE TONNEAU - Président du Directoire
40 BOULEVARD SALY
59300 VALENCIENNES
Tél : 03 27 14 80 00
mèl : correspondre@aws-france.com
web : https://www.sigh-habitat.fr/
SIRET 54880038200010
Objet : Sélection d'un Notaire dans le cadre d'une fusion absorption
Référence acheteur : notaire
Nature du marche : Services
Procédure ouverte
Classification CPV :
Principale : 79100000 - Services juridiques
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Judiciaire
13 avenue du Peuple Belge
BP 729 - 59034 Lille - CEDEX
Tél : 0320783333 - Fax : 0320785009
Organe chargé des procédures de médiation : Greffe du Tribunal Judiciaire de Lille
13 avenue du Peuple Belge
BP 729 - 59034 Lille - CEDEX
Tél : 0320783333 - Fax : 0320785009
Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Nous vous informo

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Nous vous informons que cette décision est susceptible de faire l'objet de deux recours auprès du Tribunal Judiciaire

de LILLE:
- d'une part, un référé précontractuel peut être introduit avant la signature du marché, laquelle, conformément à l'article R2182-1 DU Code de la Commande Publique, ne pourra

intervenir que onze jours après l'envoi de la présente, - d'autre part, un référé contractuel peut être introduit dans un délai d'un mois à compter de

la notification du marché devant ce même Tribunal.

Attribution du marché Valeur totale du marché (hors TVA) : 1 euros

Valeur totale du marché (hors TVA): 1 euros
Nombre d'offres reçues: 8
Date d'attribution: 26/06/23
Marché n°: 2023/465
JEAN-BAPTISTE PANTOU ET MAXIME CARRION NOTAIRES ASSOCIES D'UNE
SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE TITULAIRE D'UN OFFICE..., 8 RUE GEORGES
CHASTELAIN, 59300 VALENCIENNES
Montant HT: 1,00 Euros
Le titulaire est une PME: NON
Envoi le 26/10/23 à la publication
Pour retrouver cet avis intégral, allez sur https://www.marches-publics.info